



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Occitanie | 1991

---

## Cras – Murcens

Sondage (1984) et fouille programmée (1984-1991)

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/10392>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Guy Mercadier, Olivier Buchsenschutz, « Cras – Murcens » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/10392>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Cras – Murcens

Sondage (1984) et fouille programmée (1984-1991)

---

Date de l'opération : 1986 - 1991 (FP) ; 1984 - 1985 (FP) ; 1984 (SD)

Inventeur(s) : Mercadier Guy ; Buchsenschutz Olivier

- 1 L'*oppidum* de Murcens est connu pour avoir livré dès 1867 les vestiges d'un *murugalicus* répondant à la description de César lorsqu'il évoquait, dans la *BelloGallico*, les remparts d'*Avaricum* (Bourges). Malgré cette impulsion qui aurait pu provoquer des fouilles du type de celles conduites à la même époque à Alésia, le site est retombé dans l'oubli. C'est à l'initiative de la direction des Antiquités historiques qu'à partir de 1984 et jusqu'en 1991 (*GalliaInformations*, 1989 : 122-123, fig. 51-52), qu'il a pu faire l'objet d'opérations concertées de fouilles programmées au cours desquelles a été confirmée la présence d'un *murugalicus* à poutrage interne (fin du II<sup>e</sup> s. au milieu du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.) et d'habitats contemporains, mais aussi plus anciens du Premier Âge du fer.
- 2 La campagne de 1988 avait pour but de vérifier les informations recueillies lors des fouilles précédentes et qui semblaient attester, sur la partie nord de l'*oppidum*, une occupation extérieure à l'enceinte. Cela s'est confirmé puisqu'une dépression limitée par le substrat rocheux affleurant, elle-même séparée en deux parties par ce qui semble bien être un solin de mur (amas de pierres calcaires plus ou moins alignées, nombreux clous et fragments de terre crue de part et d'autre avec des possibilités de calages de poteaux), correspond à un habitat de faible ampleur.
- 3 Le mobilier abondant : amphores vinaires italiques Dr. 1A, céramiques communes indigènes (terrines, urnes cylindriques, vases balustres, imitations de campanienne et quelques céramiques italiques à vernis noir, campanienne A) comprend également des objets métalliques (dont apparemment des fibules et des monnaies) et des vestiges fauniques. D'autres dépressions naturelles barrées par des bancs calcaires auraient été utilisées comme dépotoirs liés à un contexte gorgé d'eau alors que d'autres seraient plus en rapport avec une activité métallurgique de proximité. En effet, la densité des résidus métallurgiques, mais aussi l'organisation qui semble se dessiner au niveau des structures mises en évidence, suggèrent la présence d'un atelier de grillage de minerai

et peut-être d'une forge (?) que l'auteur replace dans le contexte chronologique qui a conduit à l'édification du *murus gallicus* tout proche (une vingtaine de mètres).

- 4 Le mobilier archéologique est là aussi très homogène (amphores Dr. 1A, céramiques communes) et particularisé par de nombreux déchets de minerai local et d'objets forgés (clous, anneaux, fiche ? pointe d'épée ?). Le rapport d'opération qui ne distingue pas par couche le matériel recueilli fait encore état de la découverte de fibules en fer et en bronze (à ressort, à corde externe ou interne), d'aiguilles et d'anneaux.
- 5 Le contexte chronologique est réduit d'après le fouilleur à une seule occupation, contemporaine ou immédiatement postérieure à la construction du *murus gallicus*, si le postulat de la production de la forge pour l'édification du rempart s'avère exact, ce qui reste à prouver.
- 6 En 1989, puis en 1990, la fouille s'est étendue à un des secteurs déjà reconnu (zone 6) et au travers de plusieurs structures et aménagements particuliers qui ont pu être détectés. Il a été proposé l'interprétation suivante : durant une phase récente (?), une unité d'habitation occupe le secteur nord de la fouille. Un dépotoir apparaît à l'extérieur, alors qu'une structure foyère plus ancienne fait l'objet d'une réutilisation. Pendant la phase suivante (moyenne ?), l'habitat sensiblement carré est toujours subdivisé par des cloisonnements montés à partir de calages de poteaux et dans lequel se distinguent des aires de stockage entourées par des surfaces de pose (?).
- 7 Dans les unités stratigraphiques rencontrées plus à l'ouest, des ébauches métalliques sont interprétées comme résultant de la fabrication de fibules, mais les arguments probants semblent encore manquer. Une petite pièce ouverte à l'est limite cette structure et l'abondance des résidus de métallurgie est mise en relation avec une activité artisanale dont nous ne savons rien. La phase ancienne (?) n'est marquée que par la présence d'un foyer et la vocation de cet emplacement paraît exclusivement domestique.
- 8 Le mobilier est toujours très abondant et se réparti selon la « chronologie » proposée par l'auteur en phase récente, moyenne et ancienne (?). Les amphores, essentiellement semble-t-il des Dr. 1A mais avec des exemplaires qui, dans la phase ancienne, sont proches des gréco-italiques trouvées dans le Toulousain, sont nombreuses. Les productions italiques à vernis noir, campaniennes A, sont peu représentées, alors que la céramique indigène (dont certaines formes ont pu être restituées) paraît plus diversifiée et pourrait permettre la constitution d'un corpus. L'intérêt paraît grand et ceci d'autant plus que des dissemblances typologiques entre le mobilier le plus récent et celui qui constitue arbitrairement les phases moyennes et anciennes sont évoquées.
- 9 Les objets métalliques sont variés mais il est là aussi difficile de les replacer dans un contexte précis : monnaies en bronze et en argent, anneau, pince, agrafe, bracelet proviennent presque exclusivement de la phase récente, de même que quatorze fibules (certaines sont du type de Nauheim, pseudo La Tène II et à tête couvrante, etc.).
- 10 Alors qu'aucune intervention n'était prévue dans la problématique proposée pour 1989, deux sondages ont été implantés sur le rempart. Ils ont permis de vérifier l'existence de poutres internes, maintenus à l'aide de fiches en fer. Il semble s'agir d'une conception nouvelle de mise en place de poutres disposées en quinconce par rapport à la structure interne (poutres déterminant des caissons d'argile) sus-jacente. Une seconde intervention faite sur l'extrémité arrière de deux poutres transversales

confirme également l'arrêt de ces poutres et la poursuite en épaisseur de la fortification par un amas de grosses pierres (glacis).